

INFORMATIONS MUNICIPALES

SOMMAIRE

Editorial	1
Etat civil	1
Mon pavillon et moi	2
Participation citoyenne	2
Maisons fleuries	2
Le saviez-vous	3

Au terme d'une année riche en évènements aussi bien communaux que nationaux et au seuil de la nouvelle année 2016, le conseil municipal et moi-même vous souhaitent un joyeux Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année. Que 2016 soit une année douce, heureuse, faite d'épanouissements personnels et professionnels et qu'elle vous apporte santé, bonheur, prospérité pour vous, votre famille et êtres chers.

Ayons une pensée particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés prématurément durant 2015, mais également pour celles et ceux qui sont dans la souffrance par la maladie, la solitude et la perte de leur emploi.

Souhaitons en même temps des vœux d'amélioration de la situation générale sociale et économique de notre pays.

L'année 2015 restera une année de morosité générale. Les situations politiques et économiques n'étaient pas encourageantes.

2016 sera sûrement dans la même continuité. Le changement ne se fera pas par un simple coup de baguette magique.

Parmi toutes les opérations engagées en 2015 je reprendrai uniquement les plus importantes. Les travaux d'assainissement rue du Vallon, le parking pour bus devant la mairie, l'éclairage public au niveau du parking de covoiturage au rond point de Chavelot, la mise en place de 39 luminaires à "led" dans diverses rues des lotissements, l'accessibilité de l'église, la réfection de la place de la République, la voirie des Verts Cottages et des travaux de rénovation dans les écoles.

En 2016, la commune consacrera essentiellement ses actions au service de la population avec une attention toute particulière pour renforcer la sécurité des personnes et pour réduire nos dépenses d'énergies.

ETAT CIVIL

Les éléments de ce paragraphe couvrent la période du **26 septembre 2015** au **19 décembre 2015**

Naissances Toutes nos félicitations aux heureux parents et bienvenue au jeune bébé :

BARETTE Gabin né le : **26 octobre 2015**

Décès C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de :

GONZALEZ DOMINGUEZ Grégoria le : **2 octobre 2015**

BERTUZZI Pierre le : **22 octobre 2015**

PETEL Roger le : **9 décembre 2015**

Mariages Meilleurs vœux de bonheur et amicales félicitations aux jeunes mariés :

PREVOT Olivier et **BURGART** Manuella le : **31 octobre 2015**

TUS Hervé et **LASSORT** Yolande le : **12 décembre 2015**

LUEZAS Amandine et **PFLUMIO** Sarah le : **19 décembre 2015**

MON PAVILLON ET MOI

L'opération " mon pavillon et moi " est une démarche novatrice et expérimentale dont la Communauté d'Agglomération d'Epinal est pilote. L'objectif de cette démarche est d'associer les citoyens dans les projets de "bien vivre dans son quartier" mais aussi sur la volonté de mobiliser sur des projets de rénovations mutualisés.

La commune de Chavelot s'est inscrite dans la démarche et à l'issue des rencontres avec les habitants, des idées et des projets en matière de transition énergétique ont été retenus.

Principales actions à l'étude :

- ↪ Le covoiturage scolaire : faciliter le transport des enfants dans le cadre scolaire et extra scolaire
- ↪ Les marchés itinérants : animer le centre bourg par l'arrivée de quelques commerçants itinérants un jour par mois
- ↪ Réunion publique sur les techniques de rénovation : présentation par un organisme habilité
- ↪ Comportements citoyens : éditer quelques flashs sur la réglementation en vigueur
- ↪ Club de marche

PARTICIPATION CITOYENNE

La commune, en partenariat avec la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Thaon les Vosges et la Police Municipale, a mis en place dans un quartier (rues des Lilas, des Tilleuls, des Bouleaux, des Hameaux, allées du Xatis, Jacques Prévert et le Clos des Jardins) le dispositif de participation citoyenne.

Dans ce cadre les habitants du secteur communiquent aux référents de leur quartier les évènements suspects, les référents contribuent à la vigilance collective en les communiquant aux niveaux supérieurs.

Si l'expérimentation s'avère positive et efficace, elle sera généralisée pour l'ensemble de la commune.

Bien entendu pour les autres quartiers si une situation inhabituelle (dégradations, déplacements ou comportements suspects, actes de malveillance, démarchage à domicile à la fausse identité) se présente vous pouvez contacter la mairie pendant les heures d'ouverture du secrétariat ou adresser un mail via le site "chavelot.fr" rubrique vos démarches.

MAISONS FLEURIES

Mercredi 21 octobre en fin d'après-midi, la municipalité a eu le plaisir d'accueillir les **25** jardiniers amateurs qui assurent un entretien constant et minutieux de leurs propriétés.

Malgré les difficultés météorologiques de cette été les jardiniers amoureux des fleurs ont réussi à présenter des fleurissements de qualité.

Christian **FERINA** le " Monsieur fleurissement " a vanté le travail des particuliers et des employés municipaux.

Il a également rappelé que le fleurissement communal représentait : **7400** plantes estivales, **153** vasques, **2400** bulbes et **6000** m² de gazon à entretenir.

Madame la Présidente du Comité Intercommunal de fleurissement a remis à Madame **ALLAIN** un prix pour une distinction au niveau intercommunal.

Les trois lauréats pour la commune sont : Monsieur et Madame Jean-Pierre **ANDRÉ** , Madame Anne-Marie **ALLAIN** et Madame Catherine **NAUROY**.



Les mérites

Nouvelle municipalité, nouvelles idées et nouvelles actions. Après le concours des dessins de Noël, les "champs gollots" et "l'accueil des nouveaux arrivants" la municipalité a le **12 décembre** dernier à la Maison de Chavelot, mis à l'honneur les personnes qui par leurs actions citoyennes, sportives ou scolaires et universitaires ont valorisé l'image de notre commune.

Colis de Noël pour nos aînés

Le mercredi **16 décembre** dans l'après midi, les membres du Centre Communal d'Action Sociale accompagnés des conseillers municipaux ont remis à nos aînés de plus de **70 ans** le traditionnel colis de Noël. Pour cette occasion un goûter a accompagné ce moment de convivialité.

Etat d'urgence

Interdiction temporaire de vente et d'usage de pétard et d'artifices dans le département des Vosges.

Dans le contexte de forte tension générée par les attentats du **13 novembre** dernier et la nécessité d'assurer la sécurité des personnes et des biens et compte tenu que l'utilisation de pétards est de nature à créer des désordres et mouvement de panique, le Préfet des Vosges, a par arrêté préfectoral, décidé d'interdire du **28 novembre 2015 à zéro heure au 4 janvier 2016 à minuit** :

- ↪ la vente d'artifices de toutes catégories ;
- ↪ Et l'utilisation de pétards, artifices et articles pyrotechniques quelle qu'en soit la catégorie sur la voie publique ou en direction de la voie publique et dans les autres lieux où se fait un grand rassemblement de personnes notamment dans les enceintes sportives.

En revanche, et par dérogation, l'utilisation des artifices de divertissement par des artificiers, titulaires d'un certificat de qualification, demeure autorisée dans le cadre des spectacles pyrotechniques validés par l'autorité de police compétente.

Les manquements aux dispositions d'un arrêté municipal ou préfectoral de police générale constituent une contravention de 1ère classe.

L'emploi dans les Vosges

A fin **octobre 2015** le nombre de demandeurs d'emploi était de **22380** (soit + 1,7% sur 1 an) dont **3715** jeunes de moins de **25 ans** (soit - 3,4% sur 1 an).

Vœux du Maire C'est une belle tradition que d'adresser en début d'année à l'ensemble de la population Chavelotaise ses vœux. Cette amicale cérémonie aura lieu le samedi 16 janvier 2016 à la Maison de Chavelot place de la République.

Joyeux Noël et Bonne Année

Commune de CHAVELOT : 4 rue de l'Église - 88150 CHAVELOT
Directeur de la publication : Paul RAFFEL
Rédacteur en chef : Francis ALLAIN
N° 07 Décembre 2015



Le Maire,
Paul Raffel
Paul RAFFEL